



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 3 août 2023

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 3 août 2023, en présence de :

- ◆ Mme Edith CHATELAIS, membre permanent, présidente par délégation de Mme Corinne ETAIX, empêchée ;
- ◆ M. Noël JOUTEUR, chargé de mission ;
- ◆ M. Olivier MAQUAIRE, membre associé ;
- ◆ M. Arnaud ZIMMERMANN, membre permanent.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 16 mars 2023 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur les dossiers suivants :

Avis sur projets :

- 4960 - Aménagement d'un parcours mémoriel et renaturation d'un espace anthropisé sur les communes de Colleville-sur-mer et Saint-Laurent-sur-mer ; délégation initialement attribuée, le 20 juillet 2023, à M. Arnaud ZIMMERMANN, et réattribuée à M. Olivier MAQUAIRE, à échéance du 23 août 2023
- 4937 - Aménagement de la presqu'île Hérouvillaise sur la commune d'Hérouville-Saint-Clair et MEC DP – CU Caen la mer, délégation attribuée à Mme Corinne ETAIX à échéance du 31 août 2023 ;
- 4988 - Modification simplifiée n° 1 du PLU de Fauville_en_Caux, délégation attribuée à Mme Edith CHATELAIS à échéance du 12 septembre 2023 ;
- 4991 - Modification n°1 du PLU de Sannerville, délégation attribuée à M. Arnaud ZIMMERMANN à échéance du 12 septembre 2023 ;

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
Pour la présidente empêchée,
le membre permanent,

Signé

Edith CHATELAIS